

Maître Serge TACNET, Avocat au Barreau du Val-de-Marne
demeurant 60 rue Jean Jaurès, 94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES AU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE CRETEIL (94)

au Palais de Justice, Place du Palais, bâtiment Nord, salle A (ou B), au rez-de-chaussée,
EN UN LOT, au plus offrant et dernier enchérisseur, des lots ci-après désignés

Au-delà de cette date tout amateur restant intéressé aura 10 jours pour porter une surenchère de 10 % du prix atteint

L'adjudication aura lieu le JEUDI 16 JUIN 2022 à 09 H 30

A VILLENEUVE-SAINT-GEORGES (94190) - 50 rue de Paris

Sur un terrain cadastré section AP numéro 66 lieudit « 50 rue de Paris » pour 03 ares 94 centiares.

- Au RDC à gauche, **UN APPARTEMENT**, comprenant : une pièce principale avec coin-kitchenette, une salle d'eau avec w.-c. - **Surface** (Loi Carrez) : **18,37 m²**

- Au RDC à droite et 1^{er} étage, **UN APPARTEMENT en DUPLEX**, comprenant :

- Au RDC, une pièce principale avec coin-kitchenette, un escalier menant au 1^{er} étage,

- au 1^{er} étage, une chambre, une salle d'eau et un w.-c. - **Surface** (Loi Carrez) : **24,52 m²**

- au 1^{er} étage, **UN APPARTEMENT**, accessible par un escalier extérieur, comprenant :
une cuisine, une pièce principale et une salle d'eau avec w.-c. - **Surface** (Loi Carrez) : **21,42 m²**

Cour au fond à droite, **réduit** à usage de débarras.

Les lieux sont occupés

VISITE SUR PLACE le MARDI 7 JUIN 2022 de 16 H 00 à 18 H 00

Cette vente a lieu à la requête de la **Société BNP PARIBAS (SUISSE) SA**, venant aux droits de la **Société UNION DE CREDIT POUR LE BATIMENT (UCB) SUISSE SA**, suite à fusion en date du 04 octobre 2013, dont le siège social est Place de Hollande 2, Case postale 5060, 1211 GENEVE 11, immatriculée sous le n° CHE-102.922.193, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège. Ayant pour Avocat Maître Serge TACNET, Avocat au Barreau du Val-de-Marne, demeurant 60 rue Jean Jaurès, 94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE.

MISE A PRIX : 42.000 Euros (Quarante-deux mille euros)

(Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente)

On ne peut porter des enchères qu'en s'adressant à l'un des Avocats postulant près le Tribunal Judiciaire de CRETEIL
Consignation pour enchérir obligatoire, en un chèque de banque établi à l'ordre du Bâtonnier Séquestre d'un montant de 4.200 euros,
outre une somme pour les frais et émoluments dont le montant sera annoncé par l'Avocat chargé de porter les enchères.

Fait et rédigé à CHAMPIGNY-SUR-MARNE (94), le 25 avril 2022. Signé : Maître Serge TACNET

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :

- au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CRETEIL, Bureau A17 ou A18, au RDC du bâtiment Marcel Proust, sur rendez-vous, les lundis et mardis de 9 H 30 à 12 H 30 et de 13 H 30 à 17 Heures, où il a été déposé,

- à **Maître Serge TACNET**, Avocat au Barreau du Val-de-Marne, demeurant 60 rue Jean Jaurès, 94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE,
Tél. : 01 47 06 94 22 - E-mail : cabinet.tacnet@gmail.com